

RAPPORT DES ELECTIONS AU CNOUS ET AU CNESER

Le CNOUS et le CNESER participent directement à l'élaboration de la politique universitaire. Toutes les grandes questions, et des grands projets leur sont présentés. Ainsi l'activité de ces deux conseils est en lien direct avec l'actualité universitaire. Les élections au CNOUS se dérouleront dans quelques jours (25 mai), celles du CNESER fin juin, début juillet. Ces deux scrutins ne doivent donc pas être réfléchis de manière déconnectée de notre activité, de nos pratiques mais bien en lien avec elle. Ils doivent être aussi une occasion de réfléchir aux besoins universitaires (locaux universitaires, cités U, restaurants; personnels enseignants, travailleurs sociaux, personnels). Ils sont aussi une occasion pour réfléchir aux droits à gagner, à ceux qui sont aujourd'hui bafoués, enfin ils seront aussi pour nous un moment où nous pourrons poser la question des rapports de l'étudiant avec le monde universitaire (citoyenneté, institution). La réussite de tels scrutins nécessite donc bien l'implication de tous, élus ou non élus, premier dirigeant et étudiant adhérent. Ce scrutin ne peut et ne doit pas être l'affaire d'une direction nationale mais celui de toute l'union nationale.

Quatre parties :

- Utilité des élus
- Rôle des grands Conseils nationaux
- Enjeu d'être présent dans ces conseils et rôle de nos élus dans ces deux conseils
- Type de campagne, de liste, d'élu.

1) Utilité des élus

Si l'UNEF a fait le choix d'avoir des élus ce n'est pas pour le plaisir ou pour des questions uniquement financières mais bien parce qu'on en ressent le besoin, qu'on y trouve une utilité dans notre activité et notre objectif de changer l'université.

- Peser sur les choix universitaires :

Un atout supplémentaire pour faire entendre nos exigences : expression sur les projets des CROUS et des facs, même si la parité n'est pas établie, c'est un moyen de s'exprimer. Faire entendre dans des milieux souvent refermés sur eux-même les luttes étudiantes, les attentes étudiantes.

- Défendre les étudiants :

Il reste beaucoup à faire pour démocratiser l'enseignement supérieur c'est à dire pour que chacun ait les moyens de réussir ses études, de les organiser comme il le souhaite. Or nos élus peuvent intervenir : session d'examen, saccage, plus d'inscription, matières choisies à l'entrée de certaines filières, frais illégaux, contenus des enseignements, aide du FSU, rénovation des cités U sans augmentation des loyers.....

- Etre informé et informer :

Prendre les infos mais aussi en faire remonter .C'est le rôle de l'élus au CROUS d'alerter au CA du CROUS sur des points constatés dans une cité ou une résidence universitaire, par exemple.

- Faire vivre la citoyenneté étudiante :

Même si nous ne pouvons pas tout changer seuls nos élus ont un rôle à jouer dans ce débat. Ils sont confrontés directement à la difficulté de l'intervention étudiante dans le paysage universitaire . C'est une chose d'avoir des élus mais il faut encore se battre pour qu'ils puissent intervenir. Ils ont donc eux aussi à réfléchir , à se battre sur comment rapprocher le vie des conseils des étudiants et associer toujours plus l'implication des étudiants dans la vie universitaire. Je souhaite revenir plus particulièrement sur ce dernier point . L'UNEF a refusé l'idée d'avoir des élus délégataires qui une fois élus gèreraient sans rendre compte aux étudiants. Facile à dire mais pas toujours simple à faire : encore du mal à rendre public la vie des conseils, c'est à dire ce que l'on gagne et ce que l'on perd. On associe souvent les étudiants, on oublie souvent de rendre publique les dernières décisions .

Autre sujet de difficulté : la question de la vie de ces conseils. Il y a souvent des questions très pointues, très spécialisées où un nouvel élu étudiant à du mal à trouver sa place. En même temps sans faire des élus professionnels comment mieux les former, les aider pour intervenir ? En effet au nom de la difficulté de certains dossiers (budget, contrat) on ne peut pas ne pas s'y intéresser faute de laisser ces questions réglées par des technocrates et supprimer le souffle léger de la démocratie à la fac. Développer les VPE, les bureaux de conseils qui préparent réellement les conseils peut être est ce un des moyens de mieux suivre des dossiers parfois difficiles au premier abord. Et ainsi rompre avec les phrases de type " tient voilà une question étudiante, qu'avez vous à dire ? " ou encore la relégation en fin d'ODJ des questions d'actualités et étudiantes qui sont traitées en quatrième vitesse quand plus personne n'est présent. Peut être faut il aussi dans l'UNEF que le secteur élu plus qu'un secteur qui mette en lien les élus et ce qui se passe dans les différents conseils, soit aussi un secteur qui réfléchisse à organiser des réunions après des élections, élabore des fiches techniques sur chacun des conseils (ses pouvoirs , ses objectifs).....

2) Le rôle du CNOUS et du CNESER

- Le CNESER :

Présidé par le Ministre, même si Allègre est le seul ministre à ne jamais être venu il est constitué de représentants : des enseignants chercheurs, des IATOS, de la CPU, des confédérations salariales et patronales, des fédérations de parents d'élèves et celles de l'Education nationale, des grandes administrations (ministère, Assemblée Nationale , Sénat.....) , des invités et de 11 élus étudiants.

Il se réunit le plus souvent sous la forme de sa section permanente et scientifique (le troisième lundi du mois) . A la section permanente quatre étudiants dont : un UNEF, un UNEF ID, un UNI. A la commission scientifique permanente un UNEF ID et un président. Mais cette dernière ne vote que les textes concernant les troisième cycle.

De plus le CNESER est doté d'une section disciplinaire où siège quatre étudiants idem SP.

Le CNESER est par excellence l'institution par laquelle passe toute la parole universitaire :

- Budget national, répartition établissement par établissement , postes.
- Pédagogie, formation habitation et réhabilitation.
- Le statut des UFR (création, suppression), des universités, IUFM...
- La recherche
- La politique contractuelle des établissements.
- Les grandes questions d'actualités : U3M , l'harmonisation européenne .

Si le ministre est obligé de le consulter avant toute décision, il ne reste que consultatif. Pour autant des choses peuvent être modifiées comme quand il refuse l'habilitation de formations pour non respect des modalités d'examen.

- Le CNOUS :

Discute de la politique en matière d'aide sociale aux sens large. Répartition du budget des CROUS. Constitué par les personnels du CROUS, le ministre, des personnes invitées et huit étudiants.

Comme le CNESER il travaille souvent en section permanente où siège deux élus étudiants : UID, FAGE. Mais depuis deux ans l'ensemble des organisations étudiantes est invité et peut intervenir même si elles n'ont pas le droit de vote. Il se dote aussi de différentes commissions comme sur la culture, la vie en cité universitaire..... La aussi son rôle n'est que consultatif.

3) L'enjeu d'être présent dans ces conseils et le rôle de nos élus dans ces deux conseils .

Tout d'abord : l'UNEF a décidé d'être présente dans tous les lieux de décision et donc au plus haut niveau . Le rôle des élus au CNOUS et au CNESER est donc bien de relayer à la fois les luttes, l'état d'esprit des étudiants mais aussi les question locales.

Assurer des liens locaux et les questions traitées au niveau national sont pour beaucoup le résultat de débats locaux. Nationalement il peut donc s'agir d'une " seconde chance " pour les échecs locaux , d'accorder les violons entre ce qui remonte officiellement au ministère et la réalité des débats, des tensions , qu'il peut y avoir localement. On le voit donc bien l'enjeu d'avoir des élus dans tous les conseils, sur tout le territoire n'est donc pas là encore pour le plaisir mais bel et bien pour donner un véritable poids aux élus nationaux. L'échange peut être réciproque et par la même mieux prévoir, mieux prévenir, mieux se battre à tous les niveaux.

- La difficulté à saisir le rôle des élus nationaux :

Au bout de presque deux ans de mandat Diane et moi faisons le même constat , il est difficile pour nous-même, pour l'orga de saisir nos rôles. Il y a deux extrémismes : élus relais des luttes et qui prennent l'info ou un élu pour défendre sa chapelle ne se souciant pas de qui et comment il a été élu. Pour ma part , je ne me retrouve ni dans l'un ni dans l'autre. Bien sûr le rôle de l'élu est de défendre les étudiants , d'être le relais des luttes mais une fois dit ça comment on l'organise matériellement ? En même temps l'élu national est élu pour l'UNEF il lui donne cette fameuse notion " d'organisation représentative ". C'est lui qui représente l'UNEF publiquement auprès des institutions ministérielles , il est donc écouté aussi au titre de l'UNEF .

De plus être dans ces lieux, c'est aussi mieux connaître les différentes personnes avec leur rôle, c'est surtout être reconnu par ces personnes et donc nous permettre dans certains cas de mieux faire notre rôle d'élus. Enfin la dernière difficulté vient du fait qu'il n'y a pas des dossiers impliquant des grandes luttes avec des centaines et des milliers d'étudiants derrière et pour autant il faut prendre un avis.

Il faut donc bien qu'il y ait une confiance entre l' élu et son orga. On ne va pas tout discuter car sinon réel dégoût pour ces conseils.

3) Le type de campagne de nos listes, de nos élus.

Là encore il n'est pas questions de couper ces élections de nos pratiques quotidiennes. Il s'agit donc de faire une campagne et des listes les plus rassembleuses, restant à définir avec qui et comment ?

- Quelques éléments techniques :

196 élus appelés au vote pour le CNOUS □ 8 élus

2500 pour le CNESER

(120 établissements) □ 22 élus.

Le scrutin est à la plus forte moyenne dans les deux cas □ plusieurs paramètres : nombres de listes, d'exprimés.

Si au CNOUS il y a peu d' abstention (de moins en moins d'élus indépendants, moins d'élus à contacter, scrutin juste après celui des CROUS) c'est une autre histoire pour le CNESER. Seulement 1603 exprimés et 1700 votants : plusieurs raisons : scrutin plus tardifs, des élus qui ne le sont plus par une non reconnaissance des associations sur les facs (dans beaucoup d'endroit c'est le seul moyen d'exister (sub, local, reconnaissance) est d'avoir un élu.

Pour y remédier : travailler plus le lien entre les élus, charte de la vie associative. Mais pour travailler le lien aux élus il faut avoir leurs coordonnées. Ne serait ce que pour les étudiants de l'UNEF il manque des coordonnés. Un réel problème : Quand un BAGE change on a le souci de le faire remonter au BN, pour les élus il faut se battre.

- Le CNESER

- pas insister car un autre CN pendant le stage sur cette question. D'ici là un collectif de travail pour réfléchir à liste, profession de foi.....

- Pour info vingt deux élus de vingt deux établissements différents

- Réfléchir à une réelle paire entre 1 et 1 bis qui travaille ensemble.

- Le CNOUS

Je voudrais tout d'abord revenir sur le contexte :

Pour le ministère, c'est plus une obligation qu'une volonté de faire ces élections. Le CNOUS a changé deux fois de président ces six derniers mois.

Il n'y a pas d'arrêté ministériel de publié pour convoquer les élections. Nous n'avons eu les coordonnées des élus que mercredi ceci explique en partie la précipitation de ce débat.

- Quelques axes de campagne :

- La restauration universitaire :

Aujourd'hui elle plus un soucis de rentabilité que de mise en oeuvre du service public pour assurer aux étudiants des repas de qualité à un prix correcte. Or les CROUS sont aussi concernés par le débat sur " la mal-bouffe " .

- la vie en résidence :

Un audit a été demandé sur la question de la sécurité : Un vrai problème : les conditions de vie se dégrade , l'insécurité se développe (départ collectif des étudiants d'Angoulême au printemps dernier ; multiplication de viols dans les cités Universitaires) . Pas un sous-problème, cela fait aussi partie des conditions de vie et d'études de l'étudiants.

- La rénovation des institution :

Comment mieux prendre en compte l'avis des étudiants , être maître des débats.....

- Le type de liste :

Une liste de rassemblement : pas pour le plaisir ou par obligation mais en lien avec notre démarche quotidienne. Cependant ce n'est qu'un moment , qu'en aspect du rassemblement étudiant. De la même manière, sur certaines AGE on privilégie telle ou telle orga au profit de telle ou telle autre à un moment donné et inversement pour d'autres moment.

Sur la liste : il n'y a pas eu de candidature d'AGE, individuelles ou de propositions personnelles. Cependant dans les débats du BN quatre noms sont revenus ceux de :

- Manu Blasco (P8) : Académie et AGE où expérience sur AS forte.
- Manuel Canevet (Nantes) : Progression, soucis de lien aux élus .
- Julien Zloch (Dijon) : Jeune AGE, beaucoup travailler sur la question de citoyenneté.
- André Dasilva Froid (Clermont) : progression , AS.

Manuel Canevet ayant démissionné , André da Silva refusant à priori , le Bureau National soumet au collectif national la proposition de Julien Zloch de Dijon , avec le soucis de privilégier : la jeunesse et la province : deux critères souvent oubliés dans le quotidien de l'UNEF et les responsabilités.

En ce qui concerne le deuxième de liste (c'est à dire le suppléant du premier) le BN n'a pas tranché . Il y a donc deux possibilités soit une personne de l'UNEF soit une personne des quatre associations suivantes :

- Africa Pac (Bordeaux)
- Etudiants Africains de Strasbourg
- S.E (Limoge)
- AGET ASL (Toulouse)

4) EVOLUTION DES PROPOSITIONS, VOTES DU RAPPORT ET DE LA LISTE.

Sont revenus dans la discussion sur la profession de foi de l'UNEF pour les élections au CNOUS les propositions suivantes.

service public : droit au logement

égalité étudiants étrangers

contre augmentation TVA sur la restauration collective

La fin de la multiplication de système d'aide et leur refonte pour un véritable statut de l'étudiant garant de la justice sociale à l'université.

Le rapport avec les nouvelles propositions a été voté avec :

23 pour

0 contre

11 abstentions

3 NPPV.

La proposition de liste ci-jointe a été votée avec :

32 pour

1 contre

4 abstentions

Cependant Solidarité étudiante Limoge a refusé d'être sur la liste , Africa Pac nous soutien mais n'a pu nous faire l'acte de candidature à temps. Enfin nous n'avons pu avoir l'Association des Africains de Strasbourg à temps. La liste déposée au CNOUS mercredi à 18 h est donc celle jointe.

LISTE DEPOSE

ZLOCH Julien , 6 rue Dubois 21000 Dijon
CROUS de Dijon

AMIRAT Catherine , 1 place Ritay 31200 Toulouse
CROUS de Toulouse

DARDEAU Céline , 554 Francis Casset 45370 DRY
CROUS d'Orléans-Tours

BESSONNET Romain , chemin du Bois des Aroses 44300 Nantes
CROUS de Nantes

BLASCO Manuel , 2 rue Gambetta 93120 La Courneuve
CROUS DE Créteil

MEYER Christelle , 1 rue Philippe Glangeraud 63000 Clermont Ferrand
CROUS de Clermont Ferrand

MARTIN Karl , 20 A rue de l'Oratoire 69300 Caluire
CROUS de Lyon

BOUROUMEAU Nicolas, résidence Gambetta, 125 cours Gambetta 33400 Talence
CROUS de Bordeaux

BOUADJAMA Zahia , 26 rue Victor Cheveuil 75012 Paris
CROUS de Créteil

DA SILVA FROID André , chemin de Bonne Fille 63140 Chatel Guyon
CROUS de Clermont Ferrand

YOUSOUF MOUHOU MED Gadid , 84 allée P.Blanchet, cité Olympique N° 129 34090
Montpellier , CROUS de Montpellier

LAMY Benoît , résidence Universitaire de Lébidey , Bat 2 CH 310 , 114 rue Lésibey 14070
Caen cedex 5
CROUS de Caen

LISTE VOTEE EN CN

1. JULIEN ZLOCH DIJON
2. AGET ASL OU S E
3. CELINE DARDEAU ORLEANS
4. ROMAIN BESSONNET NANTES
5. MANUEL BLASCO CRETEIL
6. AFRICA PAC OU STRASBOURG
7. CHRISTELLE MEYER CLERMONT FERRAND
8. S E OU AGET ASL
9. KARL MARTIN LYON
10. NICOLAS BOUROUMEAU BORDEAUX
11. ZAHIA BOUADJAMA CRETEIL
12. ANDRE DA SILVA FROID CLERMONT FERRAND
13. GADID YOUSOUF MOUHOUMED MONTPELLIER
14. BENOIT LAMY CAEN
15. STRASBOURG OU AFRICA PAC
16. S E